

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je voudrais faire deux observations concernant la question soulevée par le chef du NPD (M. Broadbent). La première naturellement est que le budget n'a pas encore été présenté et qu'il est donc impossible de parler d'une fuite à son sujet pour le moment. La deuxième observation est que le député a appuyé ses remarques et son intention de soulever la question de privilège sur deux cas survenus au Parlement britannique. Ainsi que le député s'en souviendra sans doute, l'ex-ministre des Finances a souvent débattu de la question de savoir s'il était vraiment nécessaire d'imposer le secret en matière budgétaire comme le voudrait la tradition.

Il est évident que l'idée même de secret qui entoure la présentation d'un budget a évolué et doit d'ailleurs continuer de le faire pour qu'un ministre des Finances de notre époque puisse se livrer à des consultations de tout ordre dans le cadre de la préparation de son budget. Voilà les principaux arguments sur lesquels, si je me souviens bien, l'ex-ministre des Finances a fréquemment fondé son point de vue. La question était aussi de savoir s'il était encore approprié de respecter dans le cadre de notre économie moderne le principe traditionnel auquel fait appel le député et qu'il a tiré des deux cas survenus en Grande-Bretagne.

Je n'en ai pas encore parlé avec le ministre des Finances (M. Chrétien). Je ne sais pas ce que le budget nous réserve à propos des questions que le député a soulevées. Les députés devraient se demander s'il faut prévoir des catégories rigides dans la gestion d'une économie moderne et dans la préparation d'un budget comme c'était le cas à l'époque dont le député a parlé.

● (1512)

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi très attentivement ce que le leader du gouvernement vient de nous dire à propos de cette pratique. Il a parfaitement raison de dire que l'ancien ministre des Finances (M. Donald Macdonald, C.P.) s'était effectivement interrogé, en termes très vagues, sur le bien-fondé du secret qui entoure un budget, en réponse à une question précise que je lui avais posée à l'époque. A cette occasion—et nous n'avons pas de précédent pour nous guider advenant qu'on apprenne quelque chose de fâcheux—il a fait en sorte que cette tradition se poursuive et la tradition est en soi une bonne raison.

Personne ne régit le secteur privé—ni les entreprises, ni les syndicats ouvriers. Personne n'est censé, de quelque façon que ce soit, être en mesure de spéculer sur le contenu du budget pour en tirer avantage. Cela s'applique notamment dans le secteur privé, et c'est ce qui explique la tradition. Nous le savons tous, et cela pourrait fort bien s'appliquer également dans le secteur public si une telle chose se produisait.

Fait intéressant, le leader du gouvernement à la Chambre a signalé tout à l'heure, bien à propos, qu'il n'en avait pas parlé au ministre des Finances (M. Chrétien). Je suppose qu'il lui en parlera. Comme l'a mentionné le leader à la Chambre, le fait que la question ait été soulevée avant même que le budget ne

Recours au Règlement—M. McCain

soit dévoilé ne suffira pas à colmater la fuite. Il va de soi qu'une fuite ne peut se produire qu'avant que le budget ne soit présenté. Toutefois, s'il y a effectivement eu fuite, il est extrêmement important que le ministre communique avec le ministre des Finances et que ce soir, ce dernier nous fournisse des explications sur la question soulevée par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). Il importe qu'on agisse de la sorte, et nous avons le droit de savoir ce qu'il en est. C'est à cette condition que la Chambre pourra en discuter et en décider.

Le secrétaire parlementaire a dit qu'il ne s'agissait que de pures conjectures. Je partage son avis, mais je n'en crois pas moins qu'il faut que la lumière soit faite sur cette question. Je me réjouis de ce que le leader du gouvernement à la Chambre s'entretienne à ce sujet avec le ministre des Finances, et j'espère que celui-ci nous fournira des explications.

M. l'Orateur: Le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) a soulevé une importante question de privilège. Cette question est susceptible de donner lieu à d'autres discussions demain, après que nous aurons entendu l'exposé budgétaire ce soir.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. MCCAIN—LE TOURISME—LE PARC NATIONAL DE FUNDY

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai ici un document publié par le gouvernement et qui a pour objet de promouvoir le tourisme à l'intérieur du pays et de relever, sans doute, la valeur du dollar sur le marché du tourisme canadien, étant donné que les Canadiens dépensent présentement cet argent à l'étranger. Pour commencer, le document est inadéquat et, encore bien pire, et c'est la raison pour laquelle j'invoque le Règlement, le document est mensonger. Il dit au sujet du parc national de Fundy:

Vivez-y, découvrez-le, aimez-le.

Le parc national de Fundy est situé en Nouvelle-Écosse, sur la baie de Fundy où se produisent les marées les plus fortes au monde. Il abonde en choses à voir, à vivre, à faire.

La description du parc est tout-à-fait correcte, mais les informations relatives à son emplacement démontrent le peu d'intérêt que de nombreuses publications vouent, semble-t-il, à l'exactitude. Je ferai remarquer aux ministériels, au cas où ils l'ignoraient tous, que ce parc est situé au Nouveau-Brunswick et qu'il fait sa fierté.

Il ne serait que juste que le ministre responsable du tourisme fasse réimprimer la brochure, qu'il rappelle les exemplaires qui ont déjà été distribués ou postés sur demande et qu'il les remplace par des brochures corrigées. Non seulement le document actuel devrait être retiré de la circulation, mais la nouvelle brochure devrait mettre, comme il se doit, l'accent sur la beauté pittoresque de toutes les provinces canadiennes. Et surtout, pour l'amour du ciel, qu'on attribue à chaque province les attraits qui lui reviennent.

Des voix: Bravo!